

Produit développé en collaboration avec le point focal départemental et validé par les autorités du département.



Le département des Nippes comprend 11 communes. Près de quinze mois après la découverte du premier cas de choléra dans le département le 16 novembre 2010, la situation reste toujours préoccupante en dépit des progrès accomplis. La coordination de la réponse est de mieux en mieux organisée, mais le départ des partenaires humanitaires menace les acquis obtenus.

CHIFFRES

Population totale	311 497
-------------------	---------

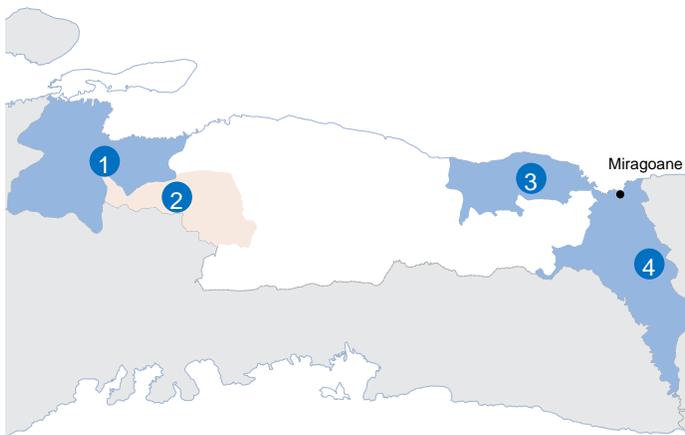
APERÇU HUMANITAIRE

A Catastrophes naturelles, principales vulnérabilité :

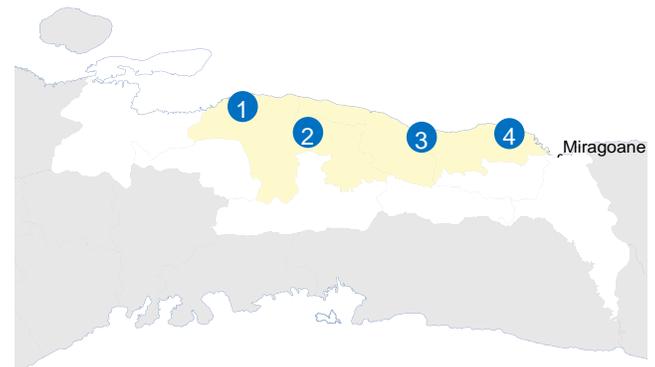
4 communes sur 11 sont à risque d'inondation et 1 commune, Plaisance du Sud, comporte des zones à risque d'éboulement pendant la saison des pluies et des ouragans.

B Insécurité alimentaire :

Contrairement à certains départements où l'insécurité alimentaire a baissé d'octobre 2011 à mars 2012, celui des Nippes est resté dans la précarité pendant toute cette période, selon le rapport de la CNSA *Haïti perspective de la sécurité alimentaire, octobre 2011-mars 2012*.



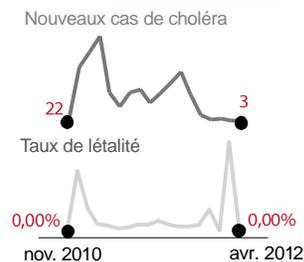
- Communes à risque d'éboulement
- Communes inondables
- 1 Baradères
- 2 Plaisance du Sud
- 3 Petite Rivière des Nippes
- 4 Miragoâne



- Communes touchées par l'insécurité alimentaire de niveau précarité/stress – FEWS NET
- 1 Petit Trou de Nippes
- 2 Arnaud
- 3 Anse-à-Veau
- 4 Petite Rivière des Nippes

C Santé – Eau, hygiène et assainissement :

Le départ de certains partenaires de santé et WASH est préoccupant. L'accès à l'eau et surtout à l'eau potable, ainsi que les conditions d'hygiène et d'assainissement sont des défis de taille, surtout en saison pluvieuse et cyclonique. Cet environnement favorise la propagation du choléra et d'autres maladies hydriques. Le ramassage/traitement des ordures et l'ouverture d'un site de traitement des excréta sont indispensables.



D'octobre 2010 au 10 avril 2012
7 251 cas de choléra cumulés
193 décès cumulés

REPONSE

▪ Choléra :

1 Centre de traitement du choléra (CTC)

9 Unités de traitement du choléra (UTC)

Des rencontres de coordination multisectorielle, sous le leadership de la Direction sanitaire des Nippes (DSNi), se tiennent tous les 15 jours. La réponse aux flambées est rapide et efficace.

- **Eau, hygiène et assainissement** : la cessation des opérations des partenaires est intervenue à la fin du premier trimestre 2012. Seuls Solidarités International et Oxfam-America mènent des activités à l'heure actuelle.

BESOINS NON COUVERTS ET CONTRAINTES

- **Population dans le besoin** : sur 311 497 habitants, 20 000 personnes sont dans le besoin, qu'elles soient en sécurité alimentaire, touchées par l'épidémie de choléra ou vulnérables aux risques de catastrophes naturelles.
- **Insécurité alimentaire** : environ 3 500 ménages sont en situation d'insécurité alimentaire (source : MARNDR-Nippes).
- **Santé** : la présence des partenaires humanitaires dans les Nippes est très faible et s'est limitée en 2011 à MDM-Belgique, Merlin, les Brigades médicales cubaines (BMC) et IMC. A l'heure actuelle, seules les BMC interviennent encore dans les deux communes de Anse-à-Veau et L'Asile. La fin des opérations de MDM-Belgique, qui à lui-seul, assurait plus de 70% de la réponse médicale au choléra, est préoccupante. Le MSPP, à travers la Direction sanitaire des Nippes, ne dispose pas des moyens d'assurer la prise en charge des patients

MECANISMES DE COORDINATION EXISTANTS

Type de structure	Responsable	Fréquence	Nombre de partenaires participants
Table de concertation départementale (TCD)	Délégation MPCE- Nippes	Tous les 4 mois	Gouv=5, UN=5, ONG int=12, ONG loc=5, OI=3
Table sectorielle santé	DSNi	Tous les 3 mois	Gouv=3, UN=4, OI=3, ONG int=4, ONG loc=2
Table sectorielle Education	MENFP - Nippes	Tous les 3 mois	Gouv=2, UN=2, ONG int=1, ONG loc=1
Table sectorielle agriculture & environnement	MARNDR - Nippes	Tous les 3 mois	Gouv=2, UN=2, OI=1, ONG int=1, ONG loc=1
Forum humanitaire	OCHA	Mensuelle	Gouv=4, UN=3, ONG int=3,
Réunion de coordination / Réponse au choléra	Délégation DSNi	Bimensuelle	Gouv=4, UN=3, ONG int=3,

Date de modification : 18 avril 2012 Sources: OCHA, Point focal départemental des Nippes, Ministère de la santé (MSPP), autorités locales.

Commentaires : ocha.haiti.im@gmail.com www.unocha.org www.reliefweb.int, haiti.humanitarianresponse.info.

Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies